



Le parc intérieur au hameau est accessible aux piétons par trois venelles (celle-ci file vers le nord et la rue de la Crête).

IVR32_20195900647NUCA

Auteur(s) de l'illustration Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA59005317] Hameau de La Croisure, Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)